

DEPARTEMENT DU PAS- DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER

## COMMUNE DE SENINGHEM

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENINGHEM

L'an deux mille vingt, le 30 janvier, à 19 heures 15 minutes, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian TELLIER, Maire, en suite de convocation en date du 28 novembre 2019, dont un exemplaire a été affiché en mairie, conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents tous les conseillers en exercice.

Secrétaire : Charline FRAMMERY

#### Objet : Surface et Tarifs cimetière

La séance ouverte, Monsieur le Maire propose à l'assemblée le réaménagement du cimetière avec l'installation de cavurnes.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de dédier des emplacements aux cavurnes et porte le prix des concessions à :

	Caveaux	Cavurnes	Colombarium	Jardin du souvenir
<b>Tarifs</b>	50 ans : 30 € Perpétuité : 60 €	50 ans : 30 € Perpétuité : 60 €	une case 2 places 15 ans : 200 € 30 ans : 350 € 50 ans : 500 €	Dispersion des cendres : 30 €
<b>Surface</b>	Concession simple : 3m2 Concession double : 6m2	(1mX1m) + 0.20m de chaque côté		

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

13 FEV. 2020

Publié le 13/02/2020



Pour Extrait Conforme

Le Maire  
TELLIER

